



Informations - inscription 2026

Elèves de 2^{nde}

Bienvenue au Lycée Schuman de Haguenau !



Lycée européen
**Robert
Schuman**

Affectation au lycée Schuman

Le mardi 30 juin 2026, les élèves de 2^{nde} sont affectés par la Direction Académique. **Les collèges informent les familles de la décision d'affectation.** Il est inutile de téléphoner au secrétariat pour confirmer la venue de l'élève.

Suite à cette décision, vous pouvez inscrire votre enfant en respectant les modalités notées ci-dessous.

Inscription seconde

Elèves **ISSUS d'un établissement PUBLIC ALSACIEN**

Du mardi 30 juin au jeudi 2 juillet 2026

2 procédures distinctes (1^o et 2^o)

1^o Inscription en ligne

<https://educonnect.education.gouv.fr>

Avec les codes des responsables légaux déjà utilisés au collège d'origine (téléservices, MBN)

ET

2^o Validation d'un unique formulaire en ligne sur ce site

<http://lycee-europeen-schuman.eu>

Soit : dossier d'inscription 2026 en 2^{nde}

Soit : dossier d'inscription 2026 en 2^{nde} ABIBAC
(uniquement pour ceux dont la mention Abibac est indiquée sur le courrier d'affectation)

A la rentrée :

Une photo d'identité (qui sera prise par l'établissement)

Elèves **ISSUS d'un établissement PRIVE ou d'un établissement HORS ALSACE**

Du mardi 30 juin au jeudi 2 juillet 2026

1 procédure

Validation d'un unique formulaire en ligne sur ce site

<http://lycee-europeen-schuman.eu>

Soit : dossier d'inscription 2026 en 2^{nde}

Soit : dossier d'inscription 2026 en 2^{nde} ABIBAC
(uniquement pour ceux dont la mention Abibac est indiquée sur le courrier d'affectation)

A la rentrée :

Une photo d'identité (qui sera prise par l'établissement)

CNED

Les langues vivantes suivies au collège et non dispensées au Lycée peuvent être suivies par correspondance auprès du CNED.

Attention : une inscription est à faire directement au CNED et l'attestation de l'inscription sera à fournir au secrétariat dès septembre (n'attendez pas la fin des congés pour vous inscrire).

<https://www.cned.fr/scolaire/lycee>

Les résultats sont enregistrés dans le bulletin chaque trimestre.

Démission

Les élèves affectés au Lycée Schuman mais ne le souhaitant plus doivent signaler leur démission en téléphonant au 03 88 07 44 00 (demander le secrétariat) ou en envoyant un mail au

ce.0670020H@ac-strasbourg.fr

**Merci de penser aux élèves en liste supplémentaire !
N'attendez pas pour nous prévenir !**

Transports

- **RITMO** : uniquement pour les élèves issus de la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH). Renseignements et abonnements à l'agence Ritmo située dans la gare de Haguenau.

☎ 03 88 93 60 35 site : www.ritmo.fr

- **SNCF et lignes de cars** : inscription sur le site dédié aux transports : <https://www.fluo.grandest.fr/scolaire>

☎ 03 88 15 38 99 (uniquement pour problème d'instruction)
 Courriel : utiliser le formulaire disponible dans la rubrique **contact** sur le site www.fluo.eu.67

Pour les **anciens élèves** qui doivent reconduire leur inscription : connexion dès ouverture du site (8 juin 2026) avec leur identifiant et mot de passe.

Pour les **nouveaux élèves**, connexion dès affectation.
 Si aucun moyen de transport n'était nécessaire depuis 2022-2023, création d'un compte « tuteur » avant d'inscrire l'élève au transport scolaire.
 Un seul compte par famille auquel sera rattaché l'enfant (ou la fratrie) puis création de la demande de transport.

Les élèves en garde alternée (hors Ritmo) doivent également faire leur demande en ligne.

L'ensemble des horaires de la rentrée 2026 sera consultable dès le mardi 18 août sur le site www.fluo.grandest.fr

Restauration scolaire

L'établissement offre un **service de restauration** de qualité servant chaque jour des repas équilibrés. Dans la mesure du possible, un plat végétarien est proposé chaque jour.

La notice d'information 2026/2027 est consultable sur le site du lycée.

Pour procéder à l'inscription à la demi-pension, vous optez pour un forfait qui pourra être modifié jusqu'au mardi 15 septembre au vu de l'emploi du temps. La demande de changement de forfait se fera exclusivement par mail : intendant.0670020H@ac-strasbourg.fr

Cotisation à la Maison des Lycéens

La Maison des Lycéens a besoin du soutien des familles pour financer diverses activités au service des élèves : cafétéria, atelier théâtre, ciné-club, club B.D., animation internat, actions de solidarité, aide aux voyages....

La cotisation est **de 8 €**. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire, nous conseillons vivement cette adhésion via le site « Helloasso », soit en passant par le lien ou par le QR Code ci-dessous.

<https://www.helloasso.com/associations/mdl-lycee-schuman-haguenau/adhesions/adhesion-2026-2027-mdl-lycee-schuman-haguenau>



Rejoignez le ciné-club

Le ciné-club se réunit une fois par mois, le mardi à partir de 17h30 de septembre à mai.

Chaque mois, un film d'un genre différent (animation, documentaire, thriller, comédie...). Un voyage à travers les époques et les pays.

Les films sont en VO sous-titrés, précédés d'une courte présentation et suivis d'un échange.

Venez nombreux dès septembre !



Eveil Culturel et Religieux et CASA

Présents dans les lycées de par le statut particulier de l'Alsace, l'ECR propose dans son programme :

- Des interventions sur un sujet donné concernant les religions.
- Des modules de découvertes et d'apprentissage dans des espaces de dialogues (permettre une réflexion citoyenne ; rendre responsable...).
- Des projets / actions dont certains sont en lien avec des professeurs d'autres matières.
- Des sorties ou voyages pédagogiques.

En prolongement de cet enseignement et en dehors de l'établissement, possibilité de se rendre à l'aumônerie, La Casa.

UNSS - Association Sportive

Une présentation de l'Association Sportive sera donnée à chaque élève à la rentrée avec une possibilité d'adhésion.

Chaque jour, une pratique sportive est possible en-dehors des heures d'EPS obligatoires (escalade, step, crossfit, basket, foot, volley, badminton, tennis de table...). Cette liste n'est pas exhaustive puisque les enseignants s'adaptent à la demande des élèves.

Le montant de la cotisation annuelle (licence sportive) s'élève à **20 €** (+ 10 € financés par la carte Jeun'Est). Le règlement pourra se faire début septembre par chèque, espèces ou virement. Un message de rappel, avec des informations complémentaires, sera donné à la rentrée.

Conseil de la Vie Lycéenne

Le CVL est un organe consultatif qui débat des questions du travail scolaire et des conditions de vie des élèves.

Au Lycée Schuman, 10 représentants des élèves, élus par leurs pairs, et accompagnés par des adultes, sont régulièrement consultés afin d'améliorer leur quotidien et d'organiser des événements qui rythment l'année scolaire.

Dispositif ambassadeur de la lutte contre le harcèlement

Chaque année, des élèves volontaires ambassadeurs se mobilisent pour sensibiliser la communauté éducative aux phénomènes de harcèlement dans le milieu scolaire.

Carte JEUN'EST

Proposée par la Région Grand Est, c'est un portail, une appli et une carte pour les lycéens.

<https://www.jeunest.fr>

Cette carte est **indispensable au lycée** pour la restauration scolaire, le signalement des retards à la vie scolaire, l'Association Sportive...

Elle vous sera remise à la rentrée.

Absence élève

Pour signaler une absence d'un élève, merci d'utiliser l'adresse mail suivante

vie-scolaire1.0670020H@ac-strasbourg.fr

en précisant dans l'objet son nom, son prénom et sa classe.

Lycée 4.0

La Région Grand Est met à disposition de chaque élève de 2nde nouvellement arrivé un ordinateur portable et une housse.

La distribution se fera quelques jours après la rentrée.

Chaque élève sera destinataire à la rentrée de la charte d'engagement 4.0

Cette charte sera à remettre complétée et signée le jour de la remise de l'ordinateur.

Horaires d'été du secrétariat

- Du lundi 6 au vendredi 10 juillet
- Du mardi 25 au vendredi 28 août de 9h à 12h et de 13h30 à 16h45
- Lundi 31 août de 13h30 à 16h45

☎ 03 88 07 44 00

Mail : ce.0670020H@ac-strasbourg.fr

Internat

Un dossier d'inscription spécifique à l'internat sera à compléter. Ce **dossier** est à retourner complet au plus tard le **vendredi 3 juillet** au Lycée Schuman.

Le mardi 7 juillet une commission d'attribution des places se réunira et vous informera du résultat de votre demande.

Mardi 1^{er} septembre : rentrée de l'internat

Accueil à l'internat de 17h à 18h.

Réunion des parents à 18h et dîner à l'issue.

Le jour de la rentrée : possibilité de déposer des affaires en bagagerie dès le matin.

Suivi médical

Un élève ayant besoin d'un suivi médical particulier doit impérativement en informer le personnel de santé de l'établissement.

Les documents médicaux (ordonnance couvrant l'année scolaire à venir, traitements, PAI, PAP, aménagements aux examens...) qui ne sont pas en possession de notre lycée, doivent être remis dès la rentrée - *le cas échéant, en faire la demande dans votre établissement précédent.*

Si besoin, un courrier signalant un élément particulier devant être connu du personnel de santé doit être transmis par mail : ce.0670020H@ac-strasbourg.fr

Casier

Pour l'élève (demi-pensionnaire et interne) qui en fait la demande auprès du professeur principal le jour de la rentrée, un casier peut être mis à disposition (à partager avec un camarade).

Pour le fermer, nous vous recommandons très fortement l'achat d'un **cadenas avec une anse de diamètre de 6,5 à 8 mm** mais ne dépassant pas les 6 cm de hauteur totale.

A ramener le jour de la rentrée.

Matériel

Une blouse 100 % coton manches longues qui couvre les cuisses en position assise -fermeture boutons pression de préférence- et des lunettes de sécurité de laboratoire (anti-rayures et anti-buée) ou des surlunettes pour les élèves porteurs de lunettes de vue pour

- les élèves de seconde
- les élèves en 1^{ère} et term. technologiques (**filières STL et ST2S**) et 1^{ère} et term. générales (**spécialités physique/chimie et SVT**)

Le lycée ne fournit ni lunettes ni blouses.

Fournitures scolaires

Il n'y a pas de liste préétablie, chaque enseignant donnera les indications.

Le jour de la rentrée, se munir d'un agenda, de feuilles et de quoi noter.

Rentrée des classes

SECONDE

Mardi 1^{er} septembre de 8h à 15h30 : rentrée

Les élèves prennent connaissance de leur classe et salle dans le forum (hall d'entrée) et seront pris en charge par leur professeur principal. Les élèves ½ pensionnaires pourront se restaurer.

Début des cours : mercredi 2 septembre à 13h ou 13h30 en fonction de l'emploi du temps distribué lors de la rentrée.

PREMIERE

Mercredi 2 septembre de 8h à 12h : rentrée

Les élèves prennent connaissance de leur classe et salle dans le forum (hall d'entrée) et rejoignent leur salle.

Début des cours : mercredi 2 septembre à 13h ou 13h30 en fonction de l'emploi du temps distribué lors de la rentrée.

TERMINALE

Mercredi 2 septembre de 10h à 12h : rentrée

Les élèves prennent connaissance de leur classe et salle dans le forum (hall d'entrée) et rejoignent leur salle.

Début des cours : mercredi 2 septembre à 13h ou 13h30 en fonction de l'emploi du temps distribué lors de la rentrée.